

Un document de travail européen
préparé sous la responsabilité de Pierre Klein
par le Mouvement International ATD Quart Monde

Précieux enfants, Précieux parents

Miser sur les « liens fondamentaux »
dans la lutte contre la pauvreté des enfants en Europe
Repérages pour un dialogue



Résumé

Novembre 2003

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de la Commission Européenne au titre du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale 2002-2006



© Editions Quart Monde – Novembre 2003
15, rue Maître Albert, 75 005 Paris – France
Tél : + 33 (0)1 46 33 49 77
editions@atd-quartmonde.org
www.editionsquartmonde.org
ISBN : 2-913046-26-6

Document réalisé avec le soutien financier de la Commission Européenne

Pour tout renseignement sur le programme d'échange européen auquel le document « Précieux enfants, précieux parents » est lié :

Délégation région Europe
Mouvement International ATD Quart Monde
107, avenue du Général Leclerc
95480 Pierrelaye – France
e-mail : region.europe@atd-quartmonde.org

et aussi :
e-mail : precieuxenfants@atd-quartmonde.org
www.atd-quartmonde.org/europe/precieuxenfants/index_pepp.htm

Résumé

Précieux enfants, Précieux parents

Miser sur les « liens fondamentaux »
dans la lutte contre la pauvreté des enfants en Europe
Repérages pour un dialogue

Le document de travail « Précieux enfants, précieux parents » s'inscrit dans l'élan de deux mobilisations : celle de l'Union européenne qui, dans ses objectifs de lutte contre l'exclusion (Sommet de Nice, décembre 2000), pose la question de la pauvreté des enfants et celle des équipes de terrain du Mouvement ATD Quart Monde qui rassemblent et accompagnent aujourd'hui, parfois depuis de nombreuses années, des parents et des enfants en situation de grande pauvreté et d'exclusion dans des zones urbaines ou rurales de neuf pays d'Europe de l'Ouest¹, ainsi qu'en Pologne depuis 2001.

Ce document a été préparé dans le cadre des « Programmes d'échange transnational »² stimulés et soutenus par la Commission européenne. Il se veut un outil de dialogue et de réflexion pour répondre à une attente forte exprimée par des personnes en grande précarité de toute l'Europe : *« le droit et les moyens de vivre en famille, c'est-à-dire le droit pour toute famille à être reconnue comme famille, à recevoir les soutiens nécessaires pour que chacun de ses membres puisse s'y développer, s'y épanouir et participer librement aux groupes qui l'entourent comme à la société dans son ensemble. Les parents doivent pouvoir être pleinement acteurs du développement de leurs enfants et tout doit être fait pour que les enfants puissent grandir dans leur famille. Le soutien dont a besoin chaque famille ou chaque personne (qu'elle vive ou non en famille) doit partir de ses propres projets, respecter sa liberté et témoigner d'une volonté commune de vivre ensemble en apprenant les uns des autres. »*³

Pour répondre à cette attente de parents et familles, le Mouvement ATD Quart Monde a mené à l'échelle européenne un travail exploratoire ayant trois objectifs principaux :

- **rassembler ce que les enfants concernés et leurs parents nous apprennent sur « la pauvreté des enfants »**, notamment dans des familles vivant des situations de grande précarité et d'exclusion et aux prises avec les interventions des services de protection de l'enfance ou de la jeunesse ;
- **comprendre** comment des chercheurs et des acteurs de terrain, professionnels et bénévoles, abordent **les défis de la vie familiale, du soutien à la famille, de la protection de l'enfance dans un contexte de pauvreté**, à travers leurs analyses ou leurs pratiques ;

¹ Allemagne, Belgique, Espagne, France, Irlande, Luxembourg, Pays Bas, Royaume Uni, Suisse

² http://europa.eu.int/comm/employment_social/soc-prot/soc-incl/index_fr.htm

³ Extrait de la note d'orientation rédigée à la suite de la rencontre européenne ATD Quart Monde des 28 au 31 août 2000 qui a réuni 68 personnes de 11 pays d'Europe dont 2 pays candidats à l'Union européenne à Charmey en Suisse. Cette note produite dans le cadre du projet « Les plus pauvres partenaires de l'Europe » soutenu entre 2000 et 2002 par l'Union européenne identifie « les domaines qui sont moteurs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».

- **élargir le champ européen des questionnements** abordés en s'intéressant à des pays dans lesquels le Mouvement ATD Quart Monde et ses partenaires n'ont pas d'expérience directe et durable (par exemple l'Italie, la Pologne, la Roumanie ou la Suède).

A - Une dynamique d'échanges pour bâtir des outils de travail

- **9 mois de contacts, de rencontres et de dialogue**

Entre décembre 2002 et août 2003, les équipes des associations nationales du Mouvement ATD Quart Monde se sont mobilisées⁴ et de nombreux contacts ont été pris dans des pays où celui-ci n'a pas de réseau. **Des universitaires, des juristes, des fonctionnaires d'administration publique, des professionnels et des militants de terrain** ont été associés à la recherche des données et analyses existantes. Début juillet 2003 une rencontre transnationale d'une vingtaine de personnes a réuni à Luxembourg des responsables de projets du Mouvement ATD Quart Monde, des professionnels de terrain ou des fonctionnaires venant de Belgique, France, Luxembourg, Roumanie et du Royaume-Uni.

- **Des documents pour stimuler et poursuivre des échanges au niveau européen**

Le premier objectif du projet était de produire à l'échéance de l'automne 2003 un ou plusieurs documents se voulant des outils d'étape, une base pour continuer à réfléchir aux problématiques soulevées à partir d'une argumentation documentée. Le document de travail « Précieux enfants, précieux enfants » est le principal de ces outils. Il s'appuie sur l'expérience et l'histoire du Mouvement ATD Quart Monde en Europe. Il s'ouvre à des apports très divers et notamment à ceux qui donnent la parole aux personnes concernées. Il cherche à **identifier des questions pertinentes** qui méritent d'être appréhendées avec divers acteurs dans le cadre d'échanges européens. Il rassemble des contributions émanant de 10 pays : **l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, la Pologne, la Roumanie, le Royaume Uni (plus particulièrement l'Angleterre) et la Suède.**

« **Précieux enfants, précieux parents** » propose un cheminement, de la pauvreté des enfants à la famille comme ressource dans la lutte contre cette pauvreté, à condition qu'elle soit reconnue et soutenue de façon appropriée. Ce cheminement se centre en particulier sur le vécu des enfants et des parents en situation de pauvreté, concernés par des interventions de protection de l'enfance. Il nous entraîne en Europe à la découverte d'initiatives et de pratiques de soutien à la vie familiale et à la parentalité. Ce document de travail est complété par onze contributions autonomes⁵, des « **apports** » de natures très diverses qui proposent un éclairage spécifique sur les thèmes abordés et donnent chacun lieu à quelques commentaires et questions. **Ces textes, tout comme le présent document, visent à stimuler dialogues et réflexions dans le cadre de futurs travaux européens.** Un projet en ce sens a été proposé pour la période 2003-2005 dans le cadre de la « Phase 2 » des programmes d'échange transnational soutenus par la Commission européenne. Par ailleurs, ATD Quart Monde est à l'écoute des réflexions et suggestions de tous les acteurs qui souhaiteraient faire valoir un avis, une préoccupation ou une expérience. Un espace sur l'Internet permettra à certains⁶ de prendre contact et de trouver des informations : www.atd-quartmonde.org/europe/precieuxenfants/index_pepp.htm .

⁴ Les partenaires officiels de ce projet européen sont les associations nationales d'ATD Quart Monde en Allemagne, en Belgique, en France, au Luxembourg et au Royaume-Uni. D'autres équipes ATD Quart Monde d'Espagne, des Pays-Bas, de Pologne et de Suisse ont également contribué au projet

⁵ Voir détail à la fin du résumé ; mise à disposition sur l'Internet courant décembre 2003 : www.atd-quartmonde.org/europe/precieuxenfants/index_pepp.htm

⁶ On peut également contacter les responsables du projet à l'adresse : ATD Quart Monde, Délégation région Europe, 107, Avenue du Général Leclerc, 95480 Pierrelaye, France

B – Constats, questions et pistes de travail

1 - Lutte contre la pauvreté des enfants et participation

En examinant de nombreux travaux de chercheurs et d'ONG, nous avons identifié plusieurs dimensions importantes de l'enfance émergeant de « l'écoute » des enfants et de leurs parents en situation de pauvreté : l'importance de la vie familiale ; le défi posé à l'école d'être un lieu de développement et de réussite ; le besoin pour les enfants d'un contexte et d'un environnement qui leur permettent de participer « au monde des enfants » et de construire des amitiés et des réseaux de reconnaissance et de soutien, autant pour eux-mêmes que pour leur famille.

Cette « écoute » doit être intensifiée et de nouvelles formes de participation développées. Le courant de mobilisation européenne qui place l'enfant au cœur de la thématique « lutte contre la pauvreté et l'exclusion » se traduit en effet par des efforts diversifiés de recherches et d'analyses, par des mesures politiques et de nouveaux programmes d'action. Les acteurs de ces mobilisations cherchent notamment à « mesurer » ou à « cerner » la pauvreté des enfants. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de **développer avec les enfants concernés et leurs parents une compréhension de la façon dont la pauvreté affecte les enfants**. Des questions éthiques et méthodologiques surviennent alors. De nombreux travaux soulignent qu'il faut s'armer de prudence, de respect, de temps et de rigueur pour ne pas piéger les enfants. Ces mobilisations devront enfin reconnaître que l'enfant est acteur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, en lien avec sa famille et son environnement. Les enfants en situation de pauvreté, comme tous les enfants, peuvent jouer un rôle moteur dans un processus de développement familial et social.

2 - Lutte contre la pauvreté des enfants et dispositifs de protection de l'enfance

L'effort de repérage de « Précieux enfants, précieux parents » s'articule autour d'un fil conducteur particulier. Dans tous les pays retenus, des rapports et des recherches concernant les enfants pris en charge par les services de protection ou de l'aide à l'enfance reconnaissent que ces enfants sont majoritairement issus des couches socio-économiques les moins favorisées. Pourtant des données nous manquent à l'échelle européenne comme au niveau des Etats. Des études soulignent que des interventions éducatives et thérapeutiques de protection, imbriquées dans un environnement marqué par la pauvreté et l'exclusion, peuvent contribuer à dévaloriser le groupe familial et à fragiliser ses liens. D'autres travaux s'intéressant au vécu des enfants « placés » examinent les discriminations et les traumatismes que vivent de nombreux enfants ainsi pris en charge, particulièrement ceux qui font partie des groupes sociaux les plus vulnérables.

Dans une conjoncture où, presque partout en Europe, les dispositifs de protection de l'enfance sont ré-interpellés, **le poids de la pauvreté doit faire l'objet d'un débat**. Beaucoup d'acteurs résistent à « réfléchir » ce lien entre le vécu de pauvreté et d'exclusion et les interventions de protection de l'enfance, notamment les placements, en raison d'incompréhensions, de blocages voire de tabous. L'absence de données statistiques suffisantes, pertinentes et cohérentes en Europe participe à la difficulté d'appréhender ce lien. Un travail de compréhension et d'analyse plus approfondi doit être entrepris. Il doit pouvoir nourrir des dialogues et des concertations qui devraient entraîner encore **plus de synergies positives entre acteurs de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté et acteurs de la protection de l'enfance**.

Le document de travail souligne que le lien dont il est ici question ne s'énonce pas facilement. Pourtant des accords sur l'analyse des situations doivent être recherchés entre parents concernés, acteurs de terrains, chercheurs et institutionnels pour envisager des interventions efficaces. A ce propos, on constate que, si l'implication des parents dans les pratiques de placement ou de suppléance familiale est aujourd'hui un objectif affirmé, sa mise en œuvre en Europe reste un vrai défi. L'évocation de différentes recherches qualitatives rappelle que les parents vivant la précarité et l'exclusion concernés par des interventions de protection de l'enfance, notamment des placements, expriment avec force le sentiment de ne pas être suffisamment reconnus et soutenus dans leurs responsabilités. Une de leurs plus grandes souffrances est de ne pas avoir les moyens d'élever leurs enfants en leur assurant un avenir hors de la pauvreté. Les mesures de protection de l'enfance doivent ainsi être considérées comme un terrain où il est indispensable de chercher à introduire ou ré-introduire pleinement ces acteurs encore trop souvent absents alors qu'ils sont, avec leurs enfants, les premiers concernés.

« Précieux enfants, Précieux parents » rappelle également le **principe de « continuité familiale »** que certains auteurs identifient comme un principe de base de l'action de protection de l'enfance au début du 21^{ème} siècle. Il pousse à **envisager « la protection de l'enfant » comme un travail de « promotion durable du groupe familial, de ses membres et de ses réseaux »**. Ce principe peut être compris dans un sens large : une continuité verticale pour garantir des liens familiaux et une identité tout au long de la vie, et une continuité horizontale pour s'appuyer à un moment donné sur l'ensemble des liens sociaux et les acteurs en présence. La mise en œuvre de ce principe conduit à s'allier à la mobilisation quotidienne de familles contre la précarité et l'exclusion et à reconnaître le souci qu'elles partagent avec tous de préserver leurs enfants du danger. Dans une telle recherche, les solutions de « placement temporaire », menaçantes et craintes, pourraient perdre leur statut d'intervention « ultime », pour devenir, dans des démarches innovantes, éléments parmi d'autres d'un projet réfléchi par des acteurs et parents partenaires.

3 - Lutte contre la pauvreté des enfants et soutien à la parentalité et au groupe familial

Les parents vivent aujourd'hui dans un contexte européen d'évolution de la vie familiale et de nouveaux défis de la parentalité. Ceux qui connaissent précarité et exclusion sont certes davantage « exposés », « fragilisés ». Mais nous ne devons pas pour autant oublier le socle fondamental qu'ils représentent pour leurs enfants en assumant leur rôle et leurs responsabilités.

La famille constitue en effet une base fondamentale de liens, de racines, de valeurs transmises, d'affection. Elle oriente aussi les comportements et offre des possibilités de mobilisation individuelle et collective. **La constitution d'une famille peut être comprise comme un « projet »** qui demande à être soutenu par un environnement favorable, à la fois familial et social (des « liens fondamentaux »), et par l'accès effectif à un certain nombre de « droits fondamentaux ». Une question pour les échanges à venir est ainsi posée : **les « liens fondamentaux » et les « droits fondamentaux » ne sont-ils pas les deux repères principaux de la lutte contre la pauvreté des enfants ?**

Le document de travail propose **de découvrir plus d'une quarantaine d'initiatives et de pratiques** qui, dans les pays retenus, sont des outils du soutien aux familles :

- des initiatives qui s'inscrivent dans une perspective de long terme (approche pédagogique, dialogues, formations...). Elles préparent les évolutions de l'intervention sociale et des pratiques en

suscitant de nouvelles reconnaissances et de nouveaux liens entre acteurs professionnels, bénévoles et usagers ;

- des projets qui « s’associent » à la famille dans son quotidien et dans sa recherche de moments de « bonheur familial » : lieux de rencontre parents-enfants au moment de la petite enfance, parrainages, écoles des parents, groupes de parole, sorties de quartier, vacances familiales... Ce sont là des efforts de prévention introduisant les familles dans des réseaux de relation et de soutien, leur permettant d’échanger avec des pairs ou de vivre des moments de détente et de liberté nécessaires à la vie familiale ;
- des interventions qui veulent soutenir la famille dans un moment de fragilité, de crise. Ces moments mettent parfois en danger les enfants et peuvent conduire à la séparation de la famille. Notre exploration s’est intéressée aux pratiques qui tentent de maintenir et soutenir les parents dans leur position de premier acteur de l’avenir de leurs enfants.

La richesse de ces initiatives ne doit pas masquer une préoccupation partagée par de nombreux porteurs de projet : **comment atteindre les familles les plus isolées, celles qui participeront le moins facilement et qui devraient théoriquement avoir le plus à y gagner ?** Pour stimuler débats, échanges voire projets à ce sujet, le document de travail propose l’identification d’éléments de « qualité de service » pour des familles en situation de grande pauvreté. Parmi ces éléments, sont retenus : l’attachement au principe de « continuité familiale » et un a priori fondateur : « les parents souhaitent le bien-être et le développement de leurs enfants » ; la reconnaissance de l’enfant-acteur et de sa place dans le processus d’aide ; l’accessibilité et la non-stigmatisation ; la nécessaire transparence et la maîtrise du processus d’aide par les parents ; la souplesse, la permanence et la capacité d’adaptation de l’intervention ; l’option d’une requalification parentale et la valorisation des compétences ; la recherche et le développement des réseaux d’appui pour les parents, la famille ; le recours à des dynamiques collectives ; la possibilité de faire « cause commune » et de « prendre des risques » avec la famille.

Extraits des premières interpellations à la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale

Introduire les enfants et leur famille dans les efforts de connaissance et de suivi des mesures et plans d’action.

Soutenir les recherches et les projets présentant des dimensions qualitatives et participatives qui visent à comprendre avec les enfants et leurs parents en situation de pauvreté et d’exclusion ce qui fait aujourd’hui « l’important » de la vie d’un enfant pour son avenir. Veiller garantir « cet important » à tous les enfants.

Reconnaître et soutenir les enfants en tant qu’acteurs.

Prendre des initiatives pour que tous les enfants puissent devenir acteurs dans la lutte contre la pauvreté et l’exclusion dans leur famille, dans leur école et leur environnement.

Miser sur la famille en tant que réseau de liens, d’attachements, de compétences.

Reconnaître que le groupe familial constitue un réseau fondamental qui peut stimuler des mobilisations individuelles et collectives et renforcer les dynamiques « familiales » et « inter-familiales ».

Mieux comprendre les liens nécessaires entre dispositifs de protection de l'enfance et lutte contre la pauvreté. Favoriser le développement de synergies positives répondant à l'aspiration des enfants et parents concernées.

Impulser un travail de connaissance et de suivi pour identifier, notamment à l'aide d'outils statistiques communautaires : les populations d'enfants et les familles concernées par les systèmes de protection de l'enfance ; le contexte familial, en particulier dans ses dimensions socio-économiques ; les motifs et modes de prise en charge des enfants (notamment lors de placements hors de la famille) ; les impacts de ces prises en charge sur les enfants et les familles.

Soutenir les professionnels et encourager l'évolution des pratiques.

Contribuer à la diffusion d'un état d'esprit dans les domaines de l'intervention éducative et sociale qui favorise la mise en place de projets communs avec des familles en grande difficulté et la construction de solutions à partir des aspirations et des compétences de l'ensemble des membres du groupe familial.

Un document et des apports complémentaires pour dialoguer et réfléchir en Europe

Les apports complémentaires au document de travail seront utilisés dans les échanges futurs suscités par ATD Quart Monde et ses partenaires. Certains d'entre eux seront disponibles sur Internet à l'adresse www.atd-quartmonde.org/europe/precieuxenfants/index_pepp.htm à partir du mois de décembre 2003. Des exemplaires papier de ces documents de 15 à 30 pages pourront aussi être commandés auprès d'ATD Quart Monde.

Quelques exemples des sujets abordés dans les apports :

- La Mobilisation contre la pauvreté des enfants, interventions de protection de l'enfance : aperçus « pays par pays » pour les 10 Etats européens retenus dans notre exploration
- Angleterre : regards sur des mobilisations du pays à partir de l'expérience et de la réflexion de parents en grande pauvreté
- Que pouvons-nous apprendre des pays du centre et de l'est de l'Europe ? Messages de Pologne et de Roumanie
- Lutte contre « la pauvreté des enfants » : quelle participation des enfants et des jeunes ?
- La jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg sur les questions relatives au placement des enfants
- Un groupe de concertation durable sur la protection de l'enfance et l'aide à la jeunesse dans la Communauté française de Belgique - une initiative de dialogue entre administration et usagers
- Le « Family Group Conferencing » - un mode d'intervention qui veut donner aux familles concernées l'initiative de l'action à mener et le pouvoir de décision

© Editions Quart Monde – Novembre 2003 - Document réalisé avec le soutien financier de la Commission Européenne